

Atout France : comment nous contacter pendant la période de confinement ?

ARTICLE

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des différents services que vous pourriez souhaiter contacter :

Facturation et comptabilité:
Merci à tous nos fournisseurs de bien vouloir privilégier tous les envois par mail.
En ce qui concerne la comptabilité, les factures ou toute demande, celles-ci doivent être adressées à l'adresse générique suivante : **compta.fournisseurs@atout-france.fr**

Immatriculation
Pour toute question relative à l'immatriculation des opérateurs de voyages, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : **immatriculation@atout-france.fr** ou par téléphone au 01 77 71 08 14

Classement des hébergements :
S'agissant des demandes sur le classement des hébergements, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : **classement@atout-france.fr** ou par téléphone au 01 77 71 08 13

Pour toute autre question :
Pour nos adhérents, toute question peut être posée à l'adresse suivante : **adherents@atout-france.fr**

Pour toute autre demande, il convient d'adresser vos demandes sur l'adresse électronique suivante : **atout.france@atout-france.fr**

Vos interlocuteurs habituels restent plus que jamais à l'écoute et au soutien des professionnels du tourisme pendant ces

temps de crise et peuvent être joints par messagerie ou par téléphone.

Parallèlement, Atout France continue naturellement d’assurer une veille quotidienne sur l’évolution de la situation en lien avec ses partenaires institutionnels du secteur du tourisme et le gouvernement, pour informer et accompagner au mieux les professionnels français, retrouvez toutes les informations sur notre site : **Pour en savoir plus**